Alors que depuis 2012 les travaux étaient suspendus sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, qu'en 2014 le gouvernement s'était engagé à ne pas « débuter les travaux avant l'épuisement de tous les recours juridiques actuellement déposés », voici que des voix prétendument responsables s'appliquent à réaffirmer la volonté du gouvernement de construire cet aéroport chimérique.

Depuis l'été, **les offensives des décideurs pour imposer le projet se succèdent**. Expropriation des locataires, appels d'offres aux entreprises du BTP, annonces d'expulsions sur la ZAD, rejet des recours des militants écologistes, signature d'un arrêté préfectoral visant à contourner des lois environnementales, le tout avec une volonté affichée d'être « cohérent avec le rendez-vous de la COP21 » ! Quelle tartuferie !

Le 30 décembre, **les habitant·e·s et paysan·ne·s dits "historiques" se sont vus convoqués au tribunal pour accélerer leur expulsion** : Vinci réclame des astreintes de plusieurs centaines d'euros par jour dès le rendu du procès, en espérant ainsi commencer à vider la zone en tapant au porte-monnaie.

De fait, à la suite des annonces d'expropriation et de reprise des travaux, des opérations policières d'envergure sont aussi à redouter sur la zone.

La ZAD a donc émis un appel à mobilisation. À Rennes, un comité s'est créé au mois de novembre 2015, composé d'individus librement associés, résolus à proposer une réaction rapide et organisée aux éventuelles attaques contre la ZAD. Il est ouvert à toutes celles et tous ceux qui, par un moyen ou par un autre, veulent se joindre à la lutte. Ses premières priorités sont :

- Préparer une mobilisation en cas d'expulsion
- Organiser des manifestations de soutien
- Répondre à l'appel des comités pour le blocage de la région lors des expulsions
- Anticiper les besoins logistiques et financiers (chantiers, procès ...)
- Se rendre sur la ZAD pour repérer les lieux, connaître le territoire, participer aux banquets.
- Mettre en place une contre-information effective, notamment sous forme de réunions publiques

Le comité ZAD de Rennes invite tous les comités similaires à se réunir, communiquer et se coordonner. C'est avec un mouvement d'ampleur sur toute la France que nous empêcherons les expulsions.

Nous aspirons certes à réagir à un contexte d'urgence, mais aussi à répandre et créer des échanges sur ce qui se construit, se fabrique et s'imagine sur les ZAD en France et ailleurs.

RENDEZ-VOUS À VENIR

mercredi 20/01 *: Assemblée du comité zad Rennes – 18h, bar le Panama*

samedi 23/01 *: le comité appelle à rejoindre la manifestation rennaise contre l'état d'urgence – 14h dalle Kennedy*

lundi 25/01 *: Assemblée publique suite à au rendu du procès contre les habitant·e·s – 18h Villejean Université*

week-end du 30-31 janvier *: Réponse aux appels d'offres de la zad pour la construction d'un avenir sans aéroport – samedi et dimanche sur la zad*

samedi 6 février *: Manifestation-Carnaval pour la victoire de la zad et contre l'état d'urgence*